

Délégation de signature

Je soussignée,

Cécile Belard du Plantys, agissant en qualité de Directrice générale de Paris Habitat-OPH, Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial inscrit au RCS de Paris sous le numéro 344 810 825, dont le siège est situé 21 bis, rue Claude Bernard à Paris 5^{ème},

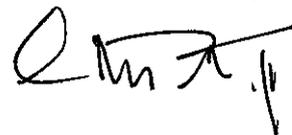
Dûment habilitée selon les délibérations du Conseil d'Administration de Paris Habitat-OPH numéros 2022-02 du 17 février 2022 et 2022-13 du 31 mars 2022,

Donne délégation à Madame Sandrine Joinet Guillou, Cheffe de service développement social & urbain,

À l'effet de signer, au nom de Paris Habitat-OPH, les documents suivants :

- avenant de prolongation jusqu'en 2023 de la convention cadre annexée au contrat de ville pour l'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de Plaine Commune,
- avenant numéro 2 à la convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Paris,
- avenant numéro 2 à la charte territoriale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) annexée au contrat de ville pour la prolongation, jusqu'en 2023, de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires d'Est Ensemble.

Bon pour délégation
Cécile Belard du Plantys



Fait à Paris, le

14 DEC. 2022